

Compte rendu du procès-verbal

du CA du jeudi 05/03/15

Monsieur Le Principal ouvre la séance à 18h05. 25 membres sont présents : le quorum est atteint. Une personne supplémentaire assiste sans droit de vote au CA avec l'autorisation de celui-ci : il s'agit d'une enseignante stagiaire invitée par Monsieur Le principal.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas NEUMAYER

1) Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 02-12-14 :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 02-12-14 est adopté à l'unanimité.

2) Approbation de l'ordre du jour :

Monsieur Le Principal présente l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

3) Prévisions d'effectifs :

Monsieur Le Principal reprend les effectifs prévus par la DSDEN à la rentrée 2015/2016 : 123 élèves en 6° (5 divisions) soit 24.6 élèves par classe, 159 élèves en 5° (6 divisions) soit 26.5 élèves par classe, 144 élèves en 4° (5 divisions) soit 28,8 élèves par classe, 161 élèves en 3° (6 divisions) soit 26,8 élèves par classe. Il y aura 22 divisions.

Il est observé par un membre du conseil que les classes de 4° seront d'un effectif plus que conséquent. Par ailleurs, l'effectif d'élèves entrant en 6° sur le secteur de recrutement est de 145. Il est rappelé que le seuil est fixé cette année à 30 élèves par classe.

Question d'un représentant du personnel enseignant : pourquoi existe t-il un tel écart entre les prévisions DSDEN et les 145 élèves du secteur entrant en 6°?

Réponse de M. Le Principal : le collège privé de LEUCATE absorbe une vingtaine d'élèves.

A la question d'un représentant du personnel enseignant : quant à ce qui se passe si le seuil de 30 élèves par classe est dépassé, le principal précise que les élèves sont éventuellement envoyés vers les établissements les plus proches.

4) DHG 2015 – 2016 : proposition de son emploi :

Le projet de DHG notifié par les services de la DASEN est de 646.5 heures postes, 30.5 heures supplémentaires et 8.5 IMP.

Monsieur Le principal précise que l'accompagnement éducatif disparaît à la rentrée prochaine mais il souhaite maintenir des actions éducatives sur la tranche 13-14 heures pour les 400 demi-pensionnaires.

Monsieur Le Principal expose les axes qui organisent la proposition de répartition :

- Accentuer l'effort en mathématiques et français pour conforter l'évolution positive des résultats.
- Améliorer l'effort sur les langues (bilangues et non bilangues, euros et non euros) en anglais et en espagnol.
- Créer un dispositif pour accompagner les élèves souffrant de troubles du langage.
- Favoriser les travaux de groupes et d'expérimentation en sciences pour accentuer l'attraction du domaine scientifique.

Le collège de Sigean bénéficie de 8.5 IMP répartis de la manière suivante : heure de labo et de coordination (sauf pour les sciences à prendre sur la DHG) ainsi que TICE, référent culturel et mini-entreprise. Une transformation de 4 IMP est souhaitée pour financer les activités sur le 13-14 heures.

Question d'un représentant du personnel enseignant : cette transformation permettra-t-elle d'entreprendre toutes les actions menées cette année dans le cadre de l'accompagnement éducatif ?

Réponse de Monsieur Le Principal: non car l'enveloppe financière serait inférieure. 2 critères permettront de choisir les activités à réaliser : vertu pédagogique et nombre d'élèves inscrits.

Puis, Monsieur Le Principal présente le tableau de répartition de la DGH 2015/2016, matière après matière, puis la ventilation des heures pour chaque discipline.

Aucune demande de suppression de poste n'est proposée par l'établissement, mais il y aura des compléments de services en lettre moderne (CSD), histoire-géographie (CSR), anglais (CSR), mathématiques (CSD), sciences physiques (CSD), technologie (CSD), arts plastiques (CSR), éducation musicale (CSR) et EPS (CSD).

A la suite de cette présentation, les représentants du personnel enseignants puis les représentants des parents d'élèves présentent chacun à leur tour une motion.

Sur la proposition d'un représentant de la communauté d'agglomération, un tour de table est réalisé.

Un représentant du personnel précise que les seuils passant de 29 à 30 élèves par classe, il n'est pas juste de dire que les collèges sont la priorité annoncée par Madame Le Recteur.

Un représentant des parents d'élèves rappelle que c'est la DHG en elle-même qui pose problème car elle n'est pas assez conséquente et la suppression de divisions n'est pas souhaitable. La proposition de répartition est, elle, tout à fait positive pour les élèves et l'établissement.

Il est alors rappelé par le Principal que l'on ne doit voter que la répartition des heures et non le volume de la DHG ou le nombre prévisionnel de divisions.

Résultat des votes :

Pour : 3

Contre : 14

Abstention : 8

Monsieur Le Principal précise qu'une nouvelle commission permanente aura lieu le 09/03/2015 à 17h10 et un nouveau CA le 12/03/2015 à 17h30.

5) Conventions et marchés :

Madame l'Intendante du collège expose une proposition d'adhésion au Syaden permettant de négocier des tarifs plus bas pour l'électricité en regroupant l'ensemble des collèges de L'Aude par l'intermédiaire du conseil général. Cette mutualisation a déjà été effectuée pour le gaz, ce qui a permis d'envisager des économies substantielles.

Proposition d'adhésion adoptée à l'unanimité des voix.

Madame l'Intendante du collège précise que certains contrats arrivent à échéance et ne seront pas reconduits : il s'agit du contrat concernant la maintenance des 3 photocopieurs. Un marché sera donc lancé dans les prochaines semaines.

Madame l'Intendante du collège précise également qu'il y aura mise en concurrence pour l'achat d'une classe mobile.

6) DBM :

Des ajustements d'une ligne budgétaire à une autre sont proposés.

L'une concerne le contrat "Contact everyone". La mutualisation de ce service permet de transférer 500 euros du service ALO vers AP.

L'autre bascule concerne le transfert de la somme de 1050 euros (en raison d'économies à venir sur le gaz) vers les crédits alloués à chaque discipline d'enseignement. Cela, conformément à l'engagement pris par le Principal lors du CA du 02.12.2014.

DBM Adoptées à l'unanimité.

7) Compte rendu commissions et groupe de travail :

Monsieur Le Principal résume l'ensemble des commissions et groupes de travail qui ont eu lieu :

Commission Respect et sécurité :

Une amélioration sensible du climat aux abords de l'établissement est visible du fait de la présence d'adultes accentuée. Les travaux réalisés ont aussi permis une amélioration.

Conçue en relation étroite avec la mairie, une modification de l'embarquement dans les bus en fin de journée et à 12h30 le mercredi est organisée et consiste à permettre aux élèves d'embarquer dans les transports dans de meilleures conditions de sécurité.

Monsieur Le principal constate toutefois qu'il y a des dégradations fréquentes le week-end ou pendant les vacances aux abords du collège et émet le souhait qu'une vidéosurveillance soit installée aux abords. Monsieur le Maire précise que le projet est en cours mais précise aussi que cela ne réglera pas tous les problèmes.

Commission hygiène et sécurité :

Un toilette supplémentaire sera ouvert pour les filles.

Pour les bâtiments de cours et l'internat, l'accès handicapés ne sera pas envisagé avant 2017.

Quant aux fenêtres situées dans les couloirs, elles sont à une hauteur suffisante.

Les services du conseil général feront une visite du collège dans les semaines à venir.

Toujours dans le cadre de la CHS, Monsieur Le Principal mentionne qu'une AED a inscrit dans le registre hygiène et sécurité, une dénonciation de faits de harcèlement dont elle serait victime de la part de Monsieur Le Principal et de son adjoint ainsi que de l'équipe administrative. Une enquête a été réalisée et établit le caractère infondé de ces allégations. Actuellement, cette personne est en arrêt de travail. Monsieur Le Principal informe les membres du CA que les voies contentieuses seront utilisées si nécessaire car il s'agit là de dénonciation calomnieuse que rien ne saurait excuser.

Commission restauration :

Elle s'est réunie par deux fois avec le chef cuisinier, les élèves et les différents représentants des personnels et parents afin d'étudier les évolutions souhaitées des menus.

Conseil de vie collégienne :

Une réunion s'est tenue en automne, une autre aura lieu le 12/03/2015.

Il sera proposé aux représentants élèves de cette commission de travailler au remplacement et à la création de la mélodie de la nouvelle sonnerie de l'établissement en partenariat avec les professeurs de musique.

Réunion avec la mairie :

Cette réunion a eu lieu en décembre et portait sur l'ensemble des installations sportives. L'objectif était de faire état des difficultés rencontrées par l'équipe EPS pour disposer au mieux de certaines installations sportives municipales.

8) Point sur les projets :

Projet COMENIUS :

En janvier, le voyage a eu lieu en Roumanie ; l'accueil a été excellent.

En mars, des élèves partiront en Pologne, puis en Italie en fin d'année.

Voyage en Angleterre : 49 Participants

Tous les élèves de la classe européenne sont partis ainsi que plusieurs autres élèves de troisième. Le matin était réservé aux visites culturelles, l'après-midi consistait à découvrir les quartiers de Londres. Une seule famille d'accueil n'a pas donné satisfaction et cela a été corrigé dès le lendemain.

Les carnets de voyage donnés aux élèves ont été très bien remplis par leurs soins, témoignant d'un réel investissement.

Voyage en Espagne : 48 Participants

Le voyage s'est bien passé, les visites ont été intéressantes. Les élèves ont été sérieux mais une mise au point a été nécessaire compte tenu de l'attitude de certains.

La période de l'année (mois de janvier) n'est pas la plus propice à ce type de voyages. Pour autant, cela a permis de regrouper les voyages et limiter les perturbations d'emplois du temps pour le reste de l'année scolaire.

Séjour au ski :

39 élèves licenciés à l'UNSS ont participé à ce voyage à LA MONGIE dans les Pyrénées. Il s'agissait essentiellement d'élèves de 6^e et de 5^e. Les progrès des élèves en ski sont rapides, nos élèves ont été complimentés par les propriétaires du chalet quant à leur attitude.

Dans les points négatifs, on peut noter que le chalet était peu confortable et que le matériel de ski était de qualité moyenne.

Projet SEGPA :

Ce projet n'est pas à envisager avant l'année scolaire 2016/2017, mais le dossier a recueilli des avis positifs. Toutefois Madame la DASEN souhaite ne se prononcer qu'au regard d'un bilan complet de l'enseignement adapté sur le bassin de Narbonne.

Orientation :

- Pour les troisièmes :

Dans le cadre de notre PIODMEP et dans la continuité des opérations menées depuis novembre, plusieurs opérations ont été menées sur janvier-février avec la visite de différents lycées, de CFA, de l'armée, d'anciens élèves de troisième. Nos élèves de troisièmes ont aussi participé au forum «Avenir 3^e» le 5 février dernier.

Depuis le début de l'année, deux réunions « spécial orientation » ont aussi été organisées à l'attention de tous les parents de troisième.

- **Pour les quatrièmes :**

Une action est programmée en ce qui concerne les 4° à destination des élèves et des parents. Cette action est organisée conjointement avec le chef d'établissement, le COP et les professeurs principaux des classes de 4° ; au travers de double intervention en classe et d'une réunion « spécial orientation » à destination des parents.

Atelier « Brevet initiation aéronautique » :

Une convention est présentée pour encadrer les relations entre le collège et l'aérodrome de LEZIGNAN. Elle permettra à tous les élèves impliqués de bénéficier de leurs installations.

Convention approuvée à l'unanimité.

9) Point sur les travaux :

Le conseil général confirme les travaux suivants :

- Date de réalisation du local EPS : été 2015.
- Remplacement de l'alarme incendie : été 2015.
- Modification de la salle d'étude : un bureau d'études a été sollicité pour en vérifier la faisabilité.

Madame L'Intendante du collège signale que les nouveaux casiers ont été installés par les agents lors des congés d'hiver.

Monsieur Le Principal dénonce des faits de vandalisme dans les toilettes : un toilette a été déscellé et du carrelage enlevé. Il en va de la responsabilité des élèves, qui par ailleurs sont en demande d'améliorations. Des sanctions sont et seront prises pour toute dégradation.

10) Questions diverses :

Monsieur Le Principal mentionne des problèmes relationnels entre certains parents et des enseignants. Une réunion avec le personnel enseignant est organisée ce mardi 10 mars afin d'envisager des solutions en termes de régulation de ces difficultés. Il souhaite associer par la suite les représentants de parents à la réflexion commune.

Un représentant du personnel enseignant profite de la présence de Monsieur Le Maire de Sigean pour faire le point sur les installations sportives. Sur le plateau sportif extérieur, le grillage est abîmé car des personnes passent par-dessous ; des herbes poussent et abiment le nouveau revêtement. La subvention donnée par le conseil général pour la réfection du plateau semble n'avoir pas été totalement utilisée et les enseignants d'EPS souhaiteraient qu'elle permette le financement d'un mur d'escalade dans le gymnase. La piscine est toujours fermée et cela handicape énormément l'organisation de l'EPS. 5 classes de 6° seront privées de natation. Le représentant du personnel enseignant précise également qu'à

chaque manifestation ayant lieu dans le gymnase (forum des associations, ...) des cours d'EPS sont supprimés.

Monsieur Le Maire précise que la piscine est défectueuse et que de nouveaux problèmes sont apparus. Les différents projets évoqués par le représentant enseignant seront étudiés.

L'Ordre du jour étant épuisé,

Monsieur Le Principal clôt ce conseil d'administration à 19h55.

Le secrétaire de séance



Le président

